

# ESPÈCES VÉGÉTALES DE LA LISTE RÉGIONALE

Arrêté du 12 mai 1983 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Centre complétant la liste nationale (publié au Journal Officiel le 14 juillet 1993)

ARTICLE 1: Afin de prévenir la disparition d'espèces végétales menacées et de permettre la conservation des biotopes correspondants, sont interdits, en tout temps, sur le territoire de la Région Centre, la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise

en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces ci-après énumérées.

Toutefois, les interdictions de destruction, de coupe, de mutilation et d'arrachage ne sont pas applicables aux opérations d'exploitation courante des fonds ruraux sur les parcelles habituellement cultivées.

La liste figurant au Journal Officiel comporte, pour la Région Centre, 165 espèces dont 80 en Eure-et-Loir qui se répartissent ainsi :

	Région Centre	Eure-et-Loir	
		non revues	présentes
Bryophytes	16	2	4
Lichens	1	-	-
Ptéridophytes	12	-	8
Phanérogames			
- Monocotylédones	60	8	26
- Dicotylédones	76	6	26
<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>16</b> soit 9,69 %	<b>64</b> soit 38,78 %

## a) Dicotylédones

### *Asarum europaeum* L. - Aristolochiacées - (carte 14)

Au sujet de l'Asaret, LEFÈVRE (1866) donne les indications suivantes : "Cette plante était abondante il y a une quinzaine d'années dans le parc du Chêne, près Sainville ..., mais aujourd'hui le parc a été détruit et la plante n'a pas persisté".

Plus tard, DOUIN (1906) écrit : "Dans tout le Sud-Est du département, se trouve sur le calcaire de Beauce... dans les bois, en approchant les limites..., le curieux *Asarum* d'Europe", malheureusement sans plus de précision !

JEANPERT (1911), dans son "Vademecum du Botaniste", le cite à nouveau à Sainville dans sa liste des stations de la région parisienne.

A l'heure actuelle, cette espèce a pu être observée dans plusieurs bois de ce secteur :

- à Sainville (Bois de Sainville)
- à Aunay-sous-Auneau : vallée de l'Aunay (Delahaye 1983), Parc du château de Senneville, et Remise des Montgalets, de part et d'autre de la limite départementale Eure-et-Loir/Yvelines
- et à Oysonville (Parc).

Dans ces 4 stations, la plante se trouve sur calcaire de Beauce plus ou moins recouvert de limon, dans des bois frais, sur sol horizontal, ou à faible pente. Il faut remarquer que les stations citées se trouvent sur la limite occidentale de l'aire de répartition de cette espèce médio-européenne. Pour plus de précisions, se référer à BOUDIER & DELAHAYE (1989).

### *Carduncellus mitissimus* (L.) DC. - Composées - (carte 15)

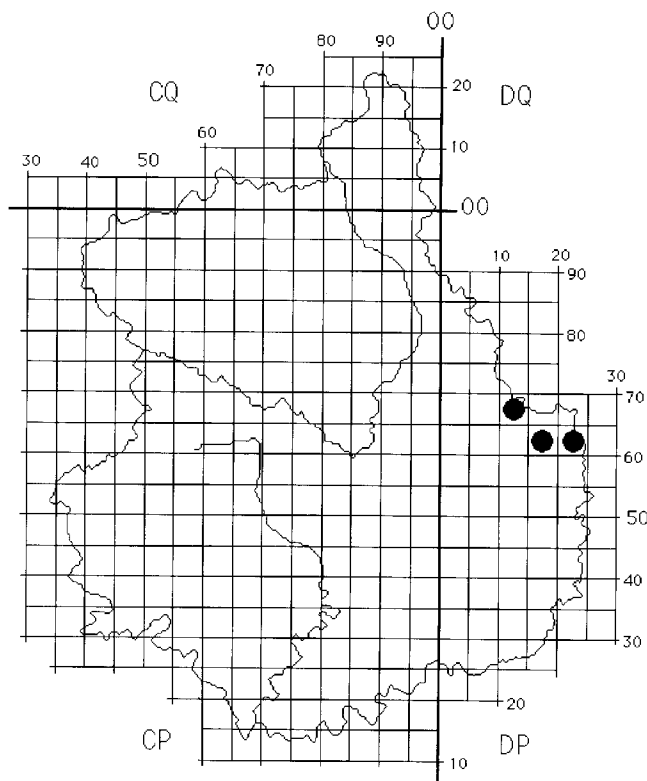
La Cardoncelle douce est une Composée des pelouses sèches des coteaux calcaires qui a son optimum dans l'ourlet des prés-bois calcicoles (BOURNÉRIAS 1979).

LEFÈVRE (1866) la signale dans la vallée de la Conie à Courbehaye et à Malmusse. L'herbier Hanquet possède une planche datant du 10 juin 1874 présentant plusieurs spécimens provenant "des environs d'Orgères" (sans plus de précision).

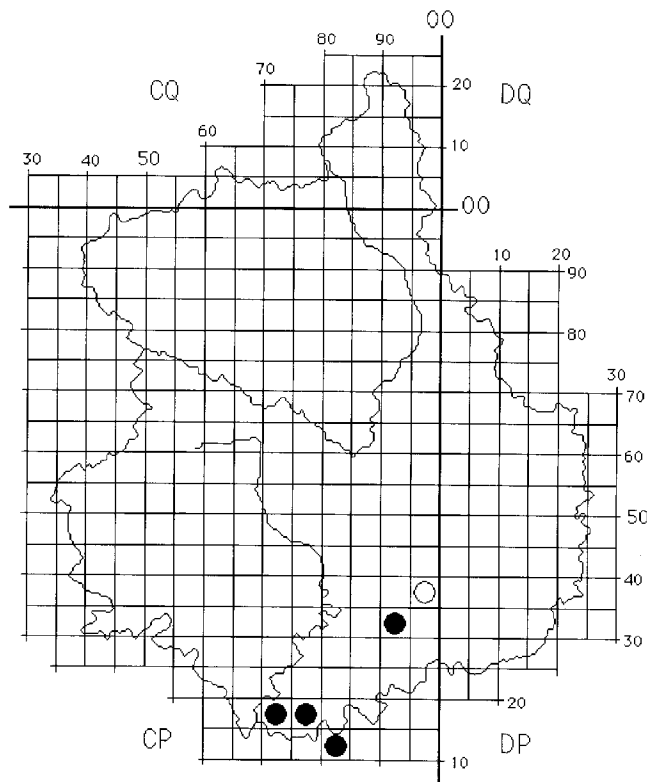
Allion (comm. pers.) l'a retrouvée dans la vallée de la Conie à Loubinière, hameau proche de Malmusse (commune de Nottonville).

Elle est également présente sur les coteaux de la vallée de l'Aigre à la Ferté-Villeneuil (J. Rebiffé comm. pers. 1980). Les recherches effectuées par JAMET (1992) ont permis de la noter également à Charray et près de Verdes (Loir-et-Cher).

*Carduncellus mitissimus* est une subatlantique franco-ibérique (DUPONT 1962) qui se trouve dans la Région Centre en limite nord de son aire de répartition et les stations isolées du sud de l'Eure-et-Loir en marquant la limite extrême. Il faut préciser que ces stations, avec très peu d'individus, sont en situation très précaire.



Carte 14 : Répartition d'*Asarum europaeum* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).



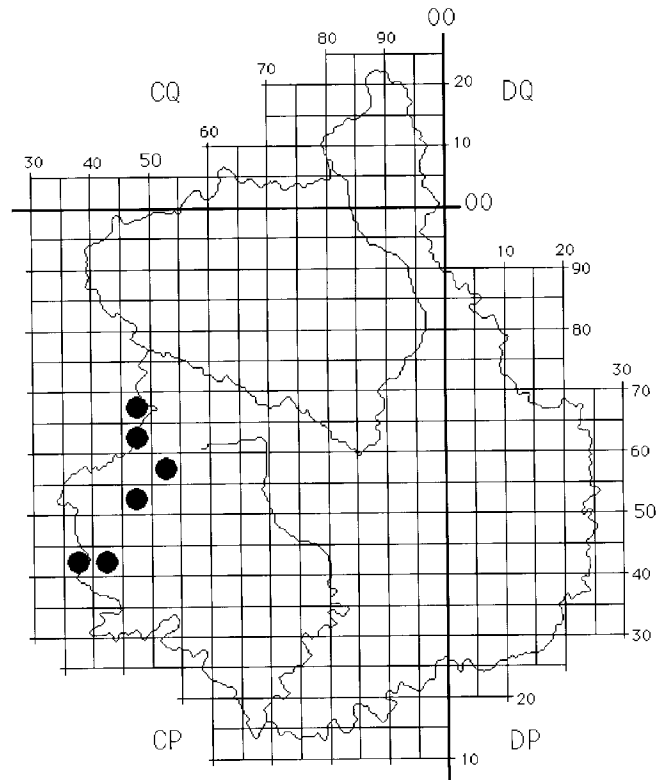
Carte 15 : Répartition de *Carduncellus mitissimus* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

*Chrysosplenium oppositifolium* L. - Saxifragacées - (carte 16)

La Dorine ou Cresson doré est une espèce de l'aunaie-frênaie. On la trouve au niveau des suintements et sols mouillés, neutres ou peu acides.

Non citée par Lefèvre au XIX<sup>ème</sup> siècle, nous ne l'avons observée en Eure-et-Loir que dans le Perche au niveau des petits marécages et sources jalonnant la base des sables du Perche, au pied de la cuesta cénomaniennne limitant le fossé d'effondrement tectonique de Nogent-le-Rotrou (sources des affluents de l'Huisne : Cloche, Vinette, Rhone, Donnette).

Il s'agit dans tous les cas de stations de très faible superficie, sensibles à la qualité des eaux et très vulnérables.



Carte 16 : Répartition de *Chrysosplenium oppositifolium* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

*Cicendia filiformis* (L.) Delarbre - Gentianacées - (carte 17)

C'est une espèce annuelle atlantique-méditerranéenne, caractéristique des surfaces argilo-sableuses humides et acides dénudées (BOURNÉRIAS 1979). D'aspect filiforme, de petite taille (5 à 15 cm), fugace, à fleur très petite rarement complètement épanouie, elle est très difficile à voir (floraison en août-septembre).

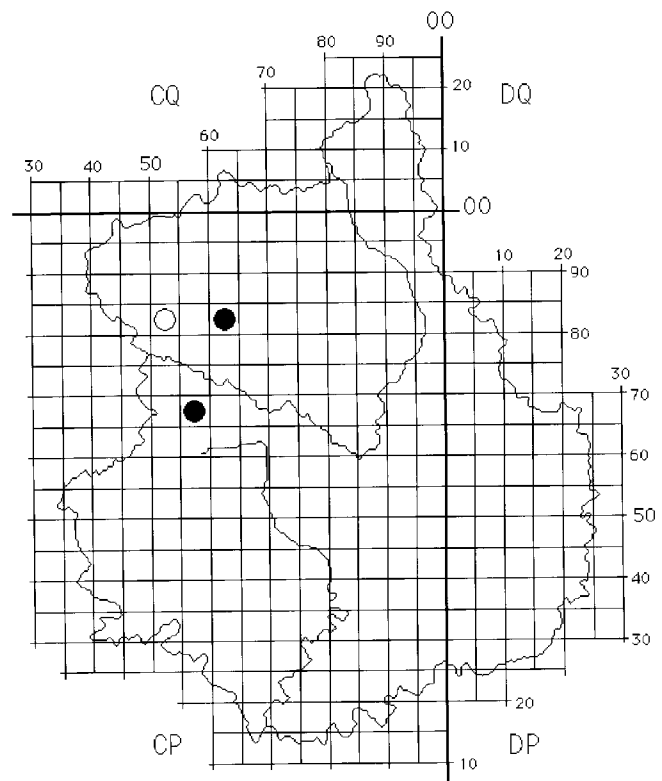
Elle est signalée comme très rare par LEFÈVRE (1866) qui note seulement deux stations, Châteauneuf-en-Thymerais et étang de Tardais.

Nous l'avons revue en forêt de Châteauneuf dans les allées de la partie sud où les milieux qui lui sont favorables sont entretenus ouverts par le passage des charrois.

Non revue à l'étang de Tardais, elle a, par contre, été observée en forêt de Montécôt dans une allée au sein d'une chênaie en régénération près du rond Labbé.

Dans notre département, elle n'a été vue que dans les chemins d'exploitation des Chênaies sessiliflores oligotrophes.

On peut avoir des craintes en ce qui concerne le maintien de cette espèce à cause de l'enrésinement (ombrage et humus défavorables) et de la pratique récente qui consiste à réempierrier les allées forestières avec du calcaire de Beauce, le calcaire étant incompatible avec les exigences écologiques de cette espèce strictement calcifuge (BOUDIER & al. 1991).



Carte 17 : Répartition de *Cicendia filiformis* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

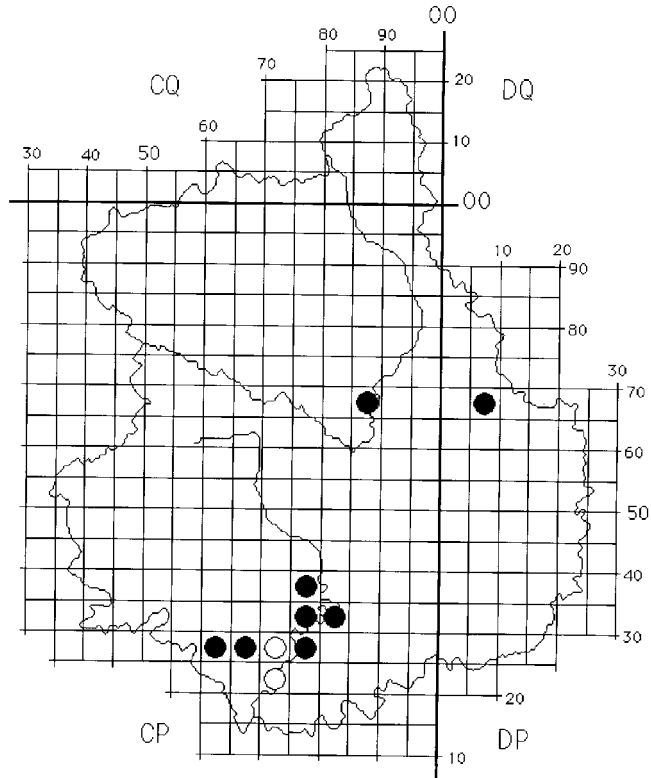
*Corydalis solida* (L.) Swartz - Fumariacées - (carte 18)

La Corydale bulbeuse, à fleurs roses, est une belle espèce vivace des boisements à Chênes et Charmes sur humus doux.

Elle participe au remarquable cortège des espèces dont la floraison, très précoce (mars-avril), s'opère avant la feuillaison.

Elle est considérée comme rare (R) par LEFÈVRE (1866), avec 4 stations citées (Chartres et région de Châteaudun). VUEZ (1868) donne 3 autres stations, toujours dans le secteur de Châteaudun.

La cartographie présentée montre que l'espèce est toujours bien présente dans les bois du Dunois (vallée du Loir et basses vallées de ses affluents : Conie (Donnemain-Saint Mamès, BOUDIER 1985 a), Ozanne (Trizay-les-Bonneval), Yerre (Bois Raimbourg). Ces stations sont, le plus souvent, de faible étendue. Les deux stations plus au nord sont situées dans des parcs (Jardin de l'Evêché à Chartres, jardin à Auneau) et on peut discuter leur spontanéité.



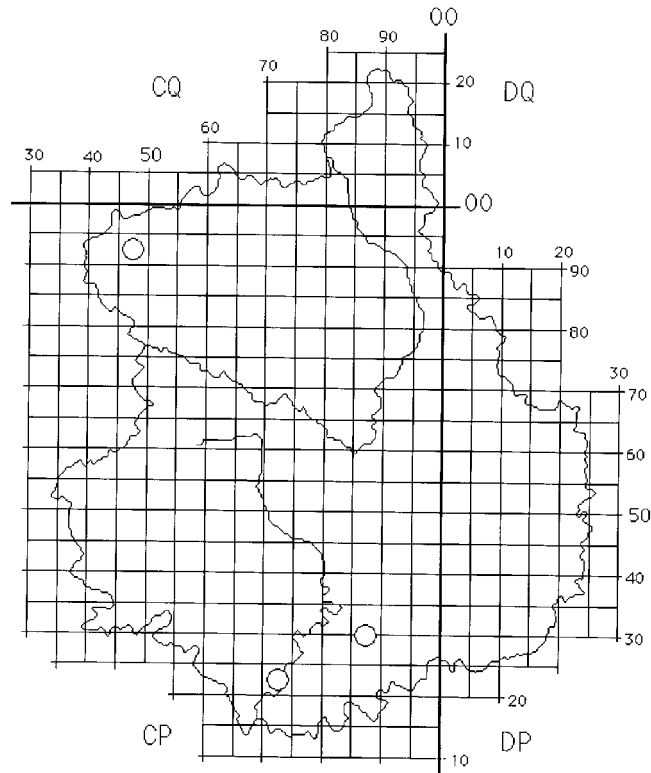
Carte 18 : Répartition de *Corydalis solida* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

*Digitalis lutea* L. - Scrophulariacées - (carte 19)

La Digitale jaune, espèce des boisements calcicoles sur sols bien drainés, était signalée par LEFÈVRE (1866) sur la commune de Boissy-le-Sec (aujourd'hui Boissy-les-Perche) et dans l'arrondissement de Châteaudun près de Douy. VUEZ (1868) la signale également à Nottonville. On ne l'a pas retrouvée dans ces 3 stations ni ailleurs dans le département.

Elle existe dans les départements limitrophes (Eure, Yvelines à proximité des limites de l'Eure-et-Loir), et, bien que nous ne l'y ayons pas vue, elle pourrait exister dans la région drouaise.

Elle est parfois cultivée comme plante d'ornement dans les jardins où elle a tendance à se ressemer.



Carte 19 : Répartition de *Digitalis lutea* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

### Doronicum plantagineum L. - Composées - (carte 20)

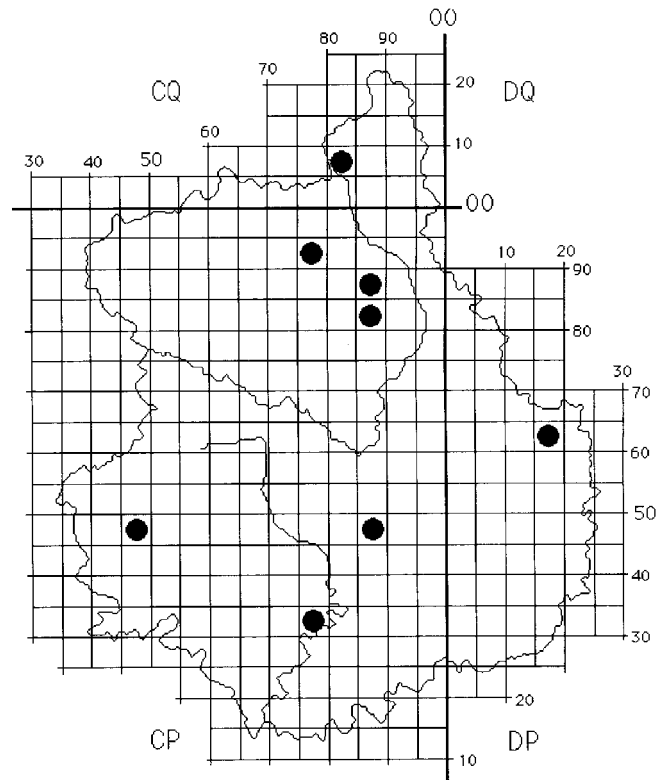
Le Doronic à feuille de Plantain est une belle Composée à grands capitules jaunes. Espèce franco-ibérique, elle est présente dans le centre et l'ouest de la France.

LEFÈVRE (1866) ne signale que deux localisations (forêt de Dreux et Saint-Christophe), secteurs où la plante a été revue.

A l'heure actuelle, elle a été repérée dans 7 carrés 5x5. L'importance des stations est très inégale, de quelques pieds à des peuplements pouvant occuper plusieurs ares.

C'est une espèce des sous-bois frais à humus doux du type chênaie-frênaie et chênaie-charmaie. Elle arrive à persister dans les haies, vestiges d'anciens massifs forestiers en particulier dans la région de Meslay-le-Vidame.

Plante vivace très ornementale, elle est assez souvent cultivée dans les jardins.

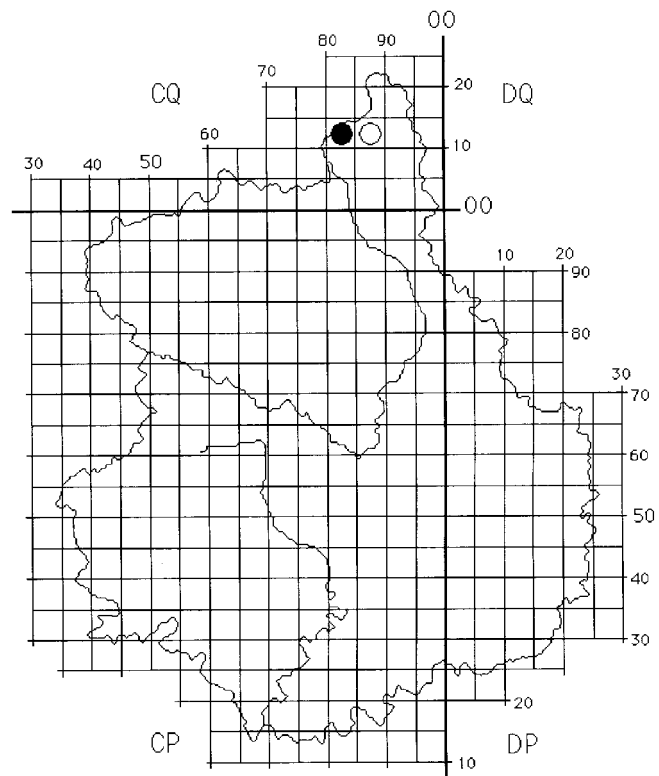


Carte 20 : Répartition de *Doronicum plantagineum* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

### *Gentiana cruciata* L. - Gentianacées - (carte 21)

Cette espèce du pré-bois calcicole thermophile (Chênaie pubescente) signalée au nord de la forêt de Dreux à Anet et à Oulins (abbé BROU in LEFÈVRE 1866) et dans le vallon de l'Entonnoir (GABRIEL 1872), n'a pas été revue.

Par contre, elle a été vue sur l'autre rive de l'Eure (même maille 5 X 5 km) dans la forêt du Puits de la Forge, dans le département de l'Eure. Cette espèce est donc à rechercher dans la région drouaise.



Carte 21 : Répartition de *Gentiana cruciata* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

*Gentiana pneumonanthe* L. - Gentianacées -  
(carte 22)

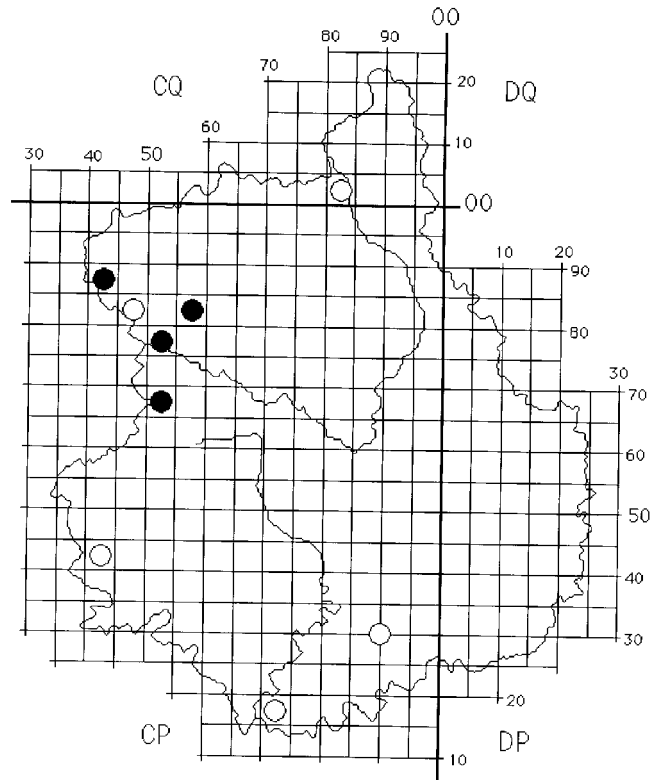
Actuellement la *Gentiane pneumonanthe* subsiste :  
- dans les clairières et allées, plus ou moins colonisées par des peuplements de *Molinie*, des parties humides des *Chênaies sessiliflores* du Perche proches du département de l'Orne (forêt de la Ferté-Vidame et de Senonches).

- dans quelques très rares landes tourbeuses à *Molinie* et *Erica tetralix* telles que la lande du Haut-Coudray à St-Victor-de-Buthon.

Les stations signalées autrefois (LEFÈVRE 1866, VUEZ 1868, JEANPERT 1898) dans les vallées de la Conie et de l'Aigre, dans le Drouais (Chérisy), à Authon-du-Perche et à Senonches (marais des Evées, bois de Glatigny) n'ont pas été revues.

Dans les vallées de l'Aigre et de la Conie, l'abandon des pâturages sur les formations tourbeuses du fond des vallées n'est sans doute pas étranger à sa disparition. D'une manière plus générale, "l'assainissement" par drainage des zones humides a fait disparaître les milieux qui lui sont favorables. Localement, à Senonches, c'est l'extension de l'agglomération qui a entraîné la disparition du marais des Evées où Lefèvre l'a signalée au XIXème siècle.

Cette espèce s'est donc fortement raréfiée en Eure-et-Loir, mais aussi sur l'ensemble de la Région Centre.



Carte 22 : Répartition de *Gentiana pneumonanthe* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

*Gentianella germanica* (Willd.) E.F. Warbuy  
- Gentianacées - (carte 23)

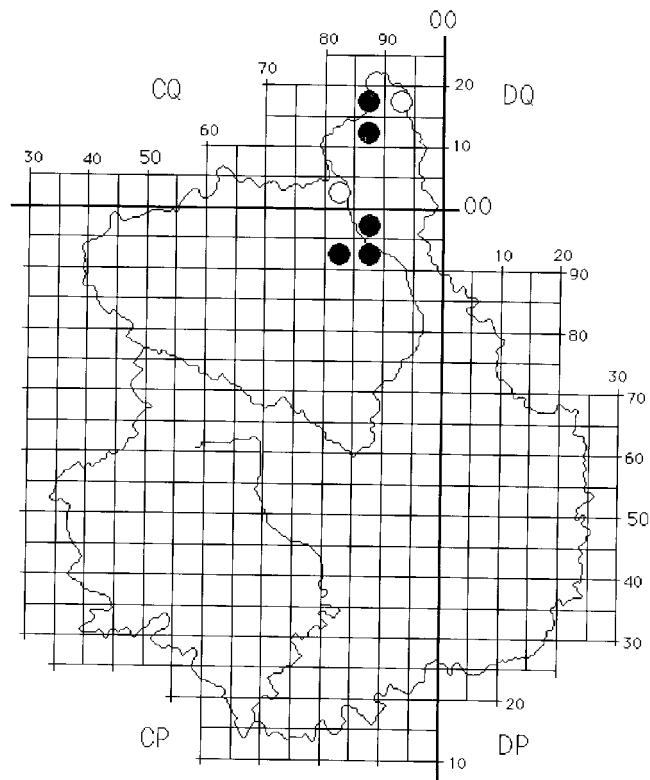
Espèce annuelle à floraison tardive (septembre-octobre) des pelouses calcicoles thermophiles (Mésobromion)

Elle se développe uniquement dans les parties dénudées par le piétinement et l'activité des animaux mais également parfois le long des bordures de champs.

Elle caractérise un stade régressif de la pelouse et elle disparaît lorsque la pelouse se "ferme". C'est une espèce souvent fugace. En 1992, en liaison avec un automne humide, il a été observé une floraison particulièrement spectaculaire (Lemée comm. pers.)

Elle était connue autrefois sur les coteaux de la vallée de l'Eure en aval de Dreux (LEFÈVRE 1866). R. GAUME (1952) la signale en bordure de la forêt de Dreux près de la Ronce. Elle existe toujours dans cette région et nous avons pu préciser sa répartition qui s'étend actuellement de Charpont à la limite du département et se prolonge dans le département de l'Eure.

C'est donc une espèce qui, en Eure-et-Loir, reste rare et localisée.



Carte 23 : Répartition de *Gentianella germanica* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

### *Geranium sanguineum* L. - Géraniacées - (carte 24)

Le *Géranium sanguin* est une espèce thermo-calcicole des pelouses sèches et des prés-bois de la chênaie pubescente, parfois utilisée en plante d'ornement (rocaillies).

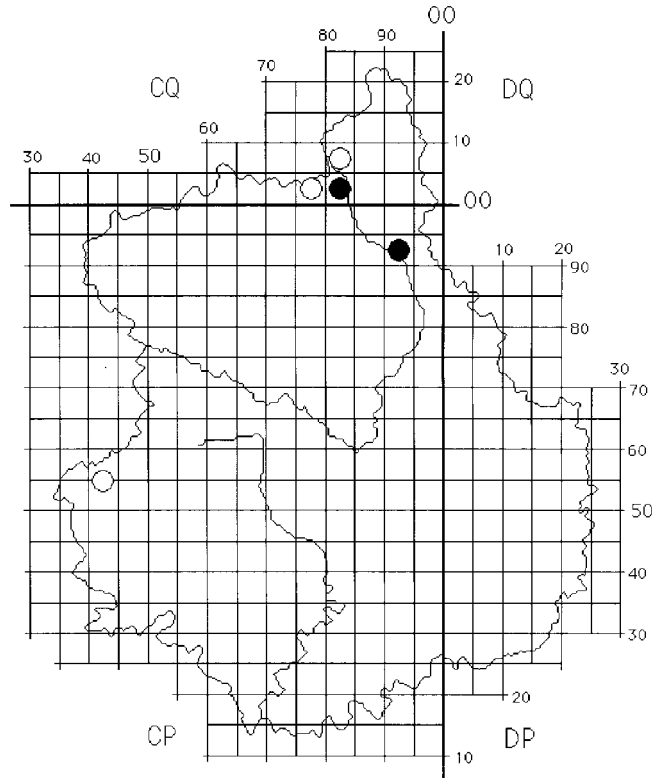
LEFÈVRE (1866) la notait très rare (RR) avec seulement 3 localisations (forêt de Dreux, Bois Yon à Dreux et Nogent-le-Rotrou).

Elle a été revue en lisière de la forêt de Dreux (Lemée, comm. pers.). Elle semble avoir disparu du bois Yon qui, très proche de l'agglomération drouaise, s'est fortement anthropisé.

Elle a été vue (Bournérias, comm. pers.) sur les coteaux crayeux entre Coulombs et Bréchamps.

Elle reste à rechercher sur les sites calcicoles proches de Nogent-le-Rotrou.

Cette espèce, qui s'est beaucoup raréfiée dans l'ensemble du Bassin de Paris, est de toute façon en situation très précaire dans le département d'Eure-et-Loir.



Carte 24 : Répartition de *Geranium sanguineum* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

### *Hottonia palustris* L. - Primulacées - (carte 25)

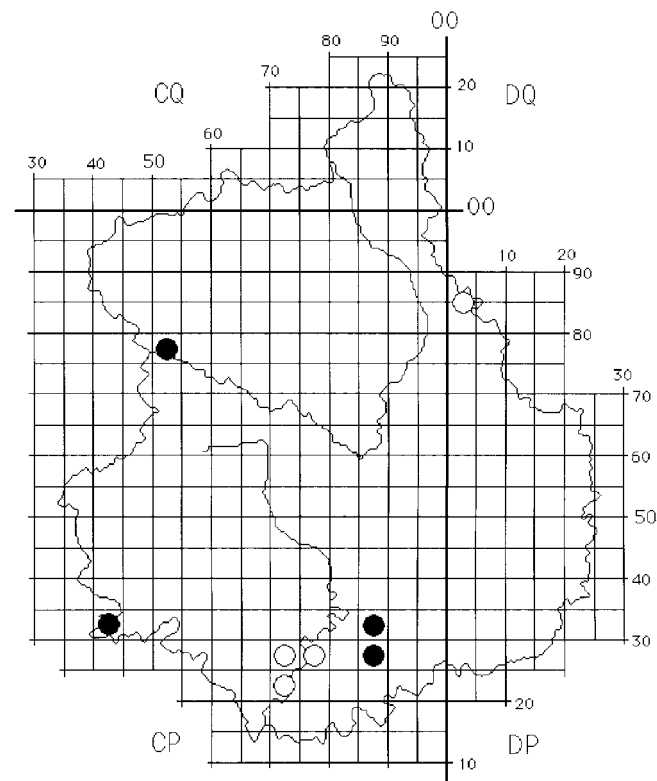
L'*Hottonie* des marais est une espèce vivace, à souche rampante implantée dans la vase, à tige feuillée immergée, émettant hors de l'eau de longues hampes florales.

C'est une hydrophyte des eaux calmes sur substrat tourbeux, sensible à l'eutrophisation et donc indicatrice de la qualité des eaux. Elle peut former des peuplements denses à floraison spectaculaire (fleurs mauve pâle).

LEFÈVRE (1866) la signale très rare (RR) à Epernon et dans les fossés de la Conie et du Loir où Hanquet (in herbier) l'a observée à Châteaudun en 1879. Elle n'a pas été revue à Epernon, ni sur la vallée du Loir, sans doute à cause de la dégradation de la qualité des eaux.

Elle subsiste au bord de la Conie à Vallière (commune de Nottonville). On l'a observée uniquement durant les années 83-85 qui correspondent à des périodes de très hautes eaux.

Elle est présente également dans un des étangs de la haute vallée de l'Yerre en amont de Chapelle-Guillaume et dans une mare de la vallée Biquet à Manou.



Carte 25 : Répartition d'*Hottonia palustris* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

*Isopyrum thalictroides* L. - Renonculacées -  
(carte 26)

L'isopyre faux-pigamon est une petite plante, assez discrète, à floraison très précoce (fleurs blanches dès le mois de mars). Difficile à voir en dehors de sa période de floraison, on la trouve dans les vallons frais au sein de la chênaie-charmaie.

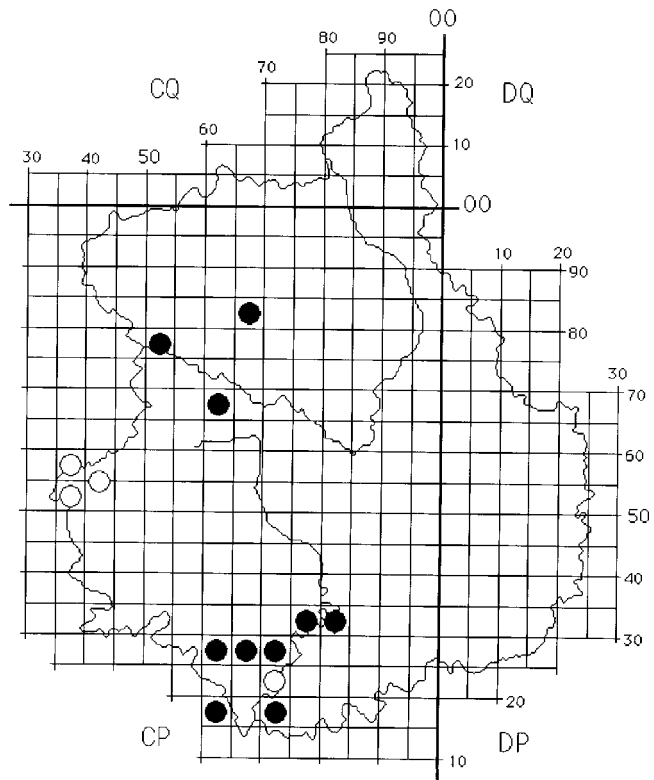
Sub-médioeuropéenne, elle est, en Eure-et-Loir, proche de la limite nord-ouest de son aire de répartition.

LEFÈVRE (1866) la note très rare (RR) avec 6 stations (Forêt de Châteauneuf, région de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou). Elle reste à rechercher dans les environs de Nogent-le-Rotrou.

La station de la forêt de Châteauneuf, indiquée avec précision, a pu être retrouvée ainsi que celle de l'herbier Hanquet datée de 1863, au bois Raimbourg. La plante a également été revue dans le Dunois où sa fréquence est maximale (vallées du Loir, de l'Yerre et vallons adjacents).

Nous l'avons également observée dans les vallons des forêts de Senonches et Champrond.

Notons que les 10 points de la carte correspondent à 10 stations seulement, le plus souvent de superficie limitée.



Carte 26 : Répartition d'*Isopyrum thalictroides* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

*Limosella aquatica* L. - Scrophulariacées -  
(carte 27)

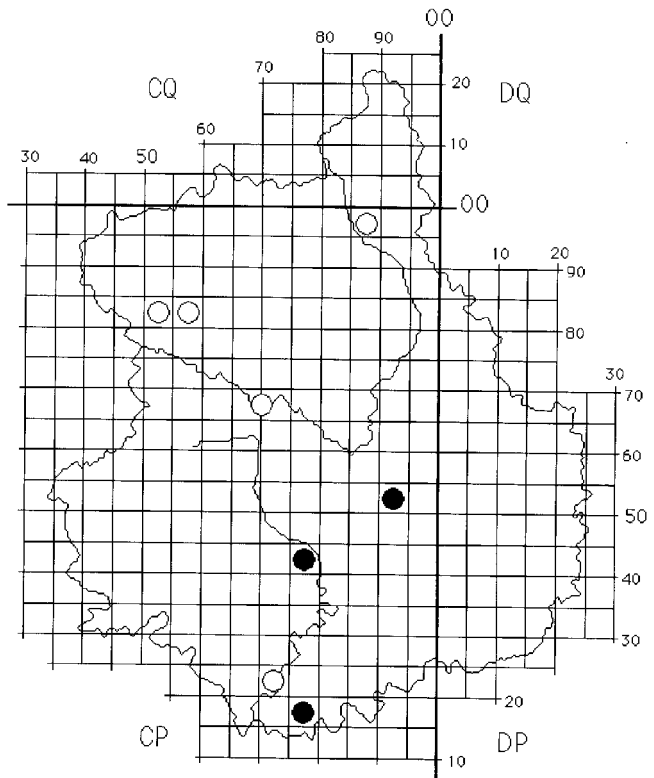
La Limoselle aquatique est une petite espèce annuelle des grèves sablo-argileuses. On l'observe en Eure-et-Loir en bordure d'étangs, de ballastières à niveau variable, de mares et, parfois, de petites dépressions des terres battantes, au sein de cultures sur sol argilo-limoneux (plante à éclipse).

LEFÈVRE (1866) la note rare (R) à Courville-sur-Eure, Senonches et Mézières-en-Drouais. Elle n'a pas été revue dans ces stations. L'herbier Hanquet renferme également des échantillons, datés de 1879, récoltés "sur les bords de la mare de Lisambardière" (commune de la Chapelle-du-Noyer).

Nous l'avons observée dans le sud du département, où DOUIN (1906) la signalait déjà sur les grèves de la vallée du Loir, mais sans précision. Nous l'avons notée en bordure :

- soit de ballastière (Saumeray)
- soit de mare (Montainville) ou d'étang (Thiville).

Elle reste rare dans le département.



Carte 27 : Répartition de *Limosella aquatica* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).



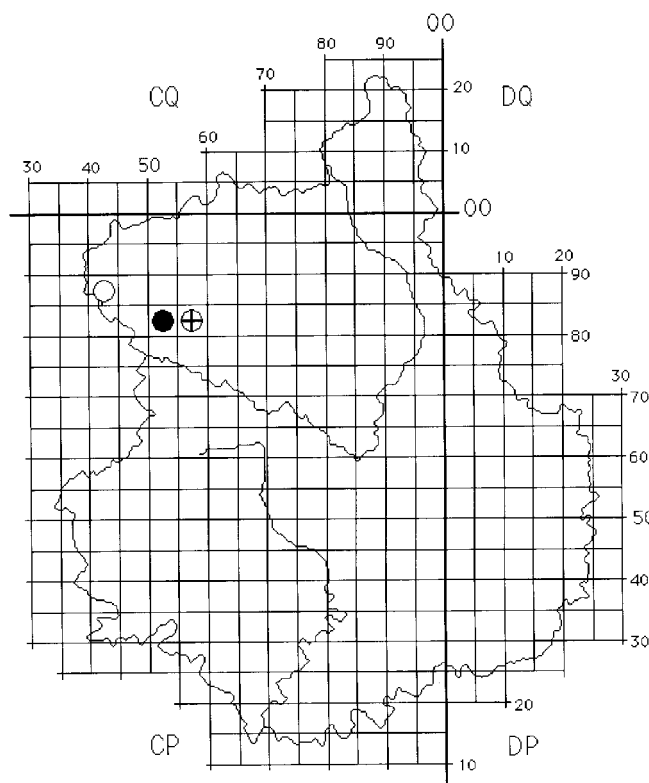
*Littorella uniflora* (L.) Ascherson -  
Plantaginacées - (carte 28)

La Littorelle est une espèce amphibie des grèves marécageuses, en milieu oligotrophe acide (ph<5) exondées l'été.

LEFÈVRE (1866) la note très rare (RR) à Senonches (Tardais, Evées) et à la Ferté-Vidame. DOUIN (1906) la signale sur les grèves de la vallée du Loir, mais sans fournir de localisation (non cartographiée).

Nous n'en connaissons qu'une station à l'heure actuelle : étang de la Benette, en bordure de la forêt de Senonches.

*Littorella uniflora*, ainsi que le cortège des espèces auquel elle se rattache, est très sensible aux perturbations d'origine anthropique pouvant aboutir à l'eutrophisation du milieu (élevage piscicole intensif, élevage intensif de canards pour la chasse etc...) et l'unique station d'Eure-et-Loir mérite surveillance.



Carte 28 : Répartition de *Littorella uniflora* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

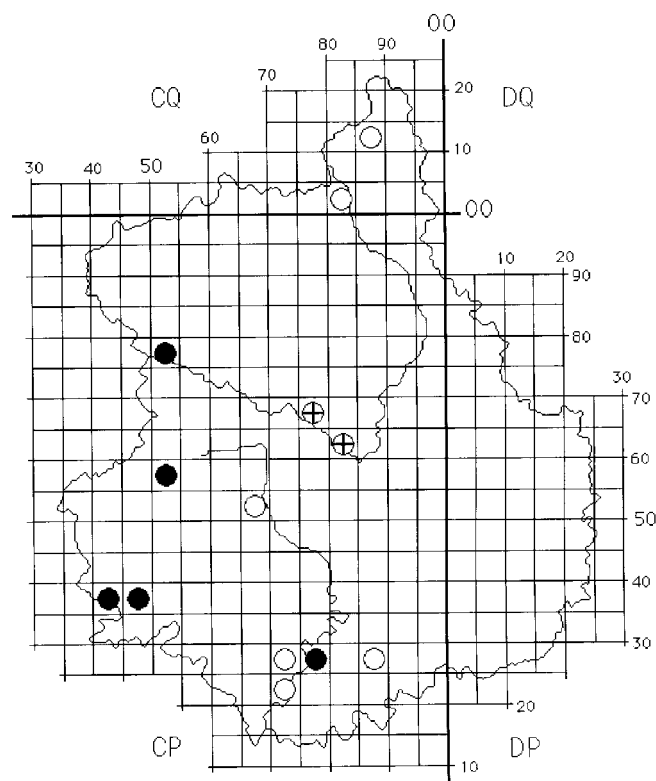
*Menyanthes trifoliata* L. - Menyanthacées -  
(carte 29)

Plante vivace à rhizome, le Trèfle d'eau se rencontre à la fois dans le milieu aquatique et dans le marais. Cette espèce était présente au XIXème siècle dans de nombreux marais et rivières du département. (Eure, Loir, Conie) (LEFÈVRE 1866 ; COUDRAY 1867 ; VUEZ 1868 ; in herb. Soc. Dun. d'Arch. et herbier Hanquet).

Elle a actuellement totalement disparu de ce type de station, disparition certainement liée à l'eutrophisation, à la dégradation de la qualité des eaux et aux aménagements des rives (recalibrages) qui ont tendance à supprimer les biotopes intermédiaires entre l'eau libre et le marais.

Actuellement, on rencontre le Ményanthe :

- soit au niveau des sources de la cuesta cénomaniennes où se développent des tourbières neutro-alcalines (communes de Frétigny et St-Denis-d'Authou).
- soit parmi les grands hélrophytes sur tourbe, comme à Manou, en amont de l'étang du Boulay (vallée Biquet).
- soit dans les taillis tourbeux à Thélyptères (basse-vallée de la Conie, Chapelle-Guillaume, Villoseau).



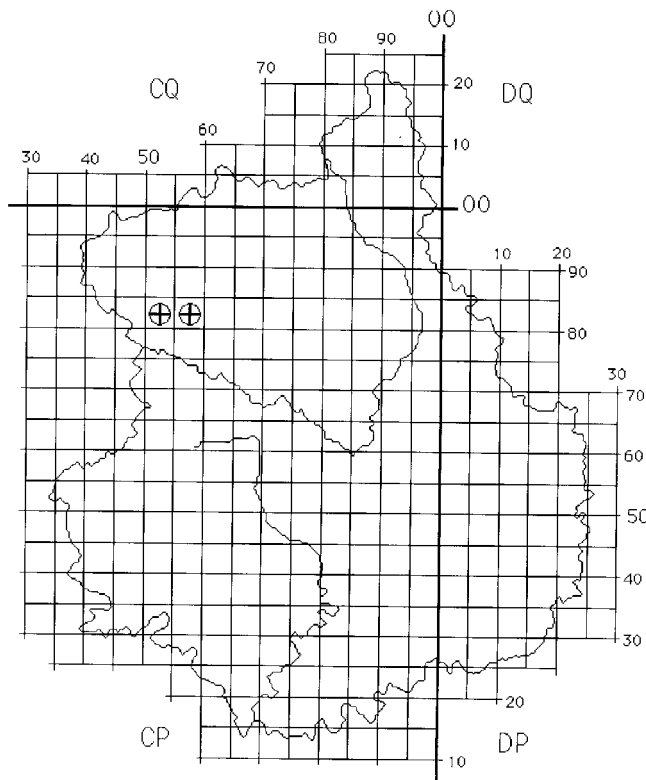
Carte 29 : Répartition de *Menyanthes trifoliata* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

### *Myrica gale* L. - Myricacées - (carte 30)

Le *Myrica gale*, appelé aussi Piment royal, est un arbuste très aromatique des marais tourbeux et des landes acides.

LEFÈVRE (1866) le signale très rare avec 2 stations : marais des Evées à Senonches, aujourd'hui détruit, et Tardais où, malgré de nombreuses prospections, il n'a pas été retrouvé. On peut considérer que cette espèce, à répartition subatlantique en Europe, a complètement disparu du département d'Eure-et-Loir.

A signaler qu'elle est toujours présente près des limites départementales, en forêt de Rambouillet.

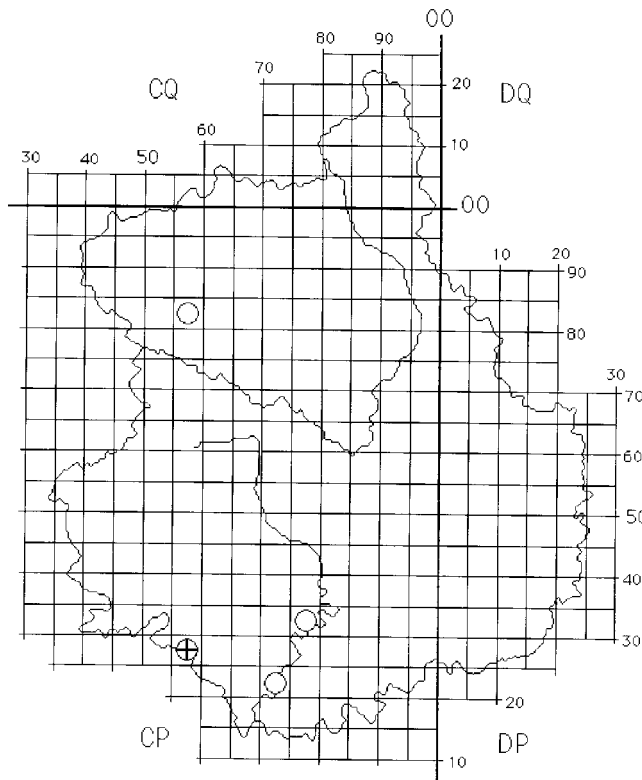


Carte 30 : Répartition de *Myrica gale* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

### *Nymphoides peltata* (S. G. Gmelin) O. Kuntze - Ményanthacées - (carte 31)

Hydrophyte à rhizome, comme le Trèfle d'eau mais à écologie encore plus stricte puisqu'on la trouve seulement dans l'eau, cette plante n'a été revue dans aucune des stations signalées par LEFÈVRE (1866), VUEZ (1868) et DOUIN (1906) : Senonches, vallée du Loir à St-Christophe et Douy, ancien étang Gallas près Courtalain. Pourtant, elle était signalée comme assez abondante dans les canaux du Loir à Douy.

Sa disparition des cours d'eau d'Eure-et-Loir semble bien, là aussi, liée à la dégradation du milieu aquatique.



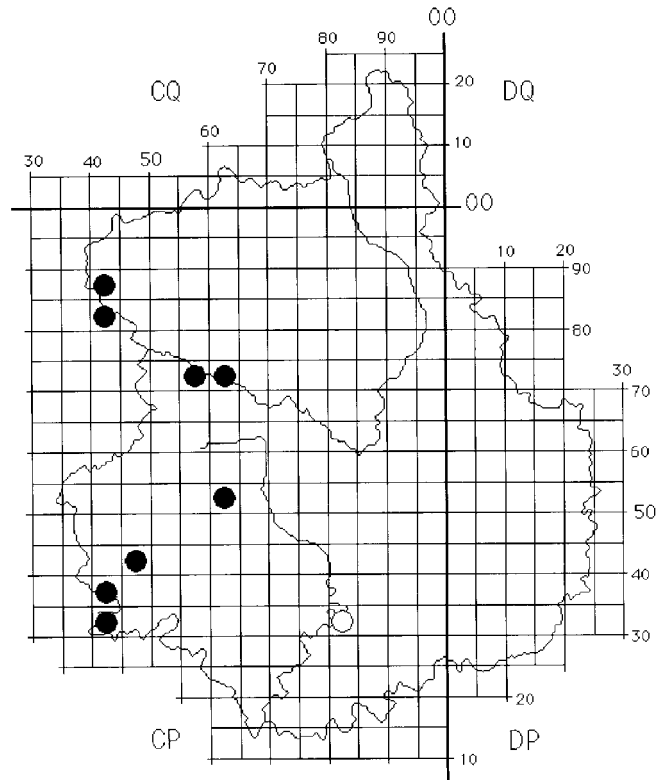
Carte 31 : Répartition de *Nymphoides peltata* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

*Oenanthe peucedanifolia* Pollick - Apiacées - (carte 32)

L'*Oenanthe* à feuilles de Peucedan est une ombellifère subatlantique sud-européenne qui fleurit en juillet-août dans les prairies marécageuses et les fossés. Elle préfère les terres argilo-sableuses.

LEFÈVRE (1866) la note commune (C) sans plus de précision. A l'heure actuelle nous ne l'avons observée que dans 9 carrés 5x5, toutes les stations étant localisées dans le Perche.

La régression de cette espèce est certainement liée à la modification des pratiques agricoles dans les zones humides (drainage et transformation des prairies en terres labourées).



Carte 32 : Répartition d'*Oenanthe peucedanifolia* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

*Parnassia palustris* L. - Parnassiées - (carte 33)

La Parnassie des marais est une espèce circumboréale en forte régression dans l'ensemble de la plaine française où elle se localise plutôt dans les lieux tourbeux et les prairies marécageuses.

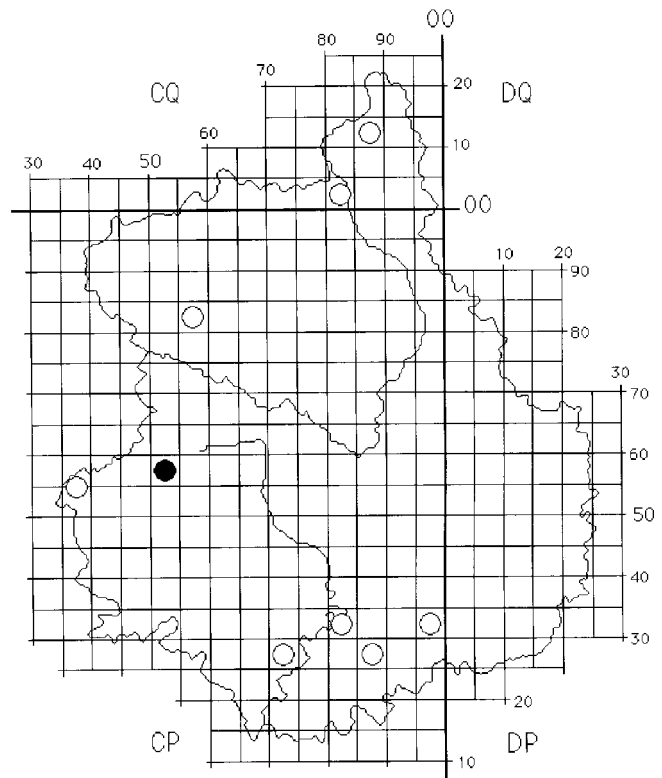
LEFÈVRE (1866) la note rare (R) avec des stations dans la vallée de l'Eure (Chérisy, Cocherelle), dans les vallées du Loir et de la Conie (Saint-Denis-les-Ponts, Cormainville), à Senonches et aux environs de Nogent-le-Rotrou.

Aucune de ces stations n'a été revue.

Actuellement, on ne connaît que quelques petites populations, à Frétigny, au niveau des suintements situés au pied de la cuesta cénomanienne, à l'affleurement de la nappe des sables du Perche, au sein de petites tourbières neutro-alcalines.

La raréfaction de la Parnassie est due à la disparition progressive des milieux qui lui sont favorables (mise en culture de prairies humides après drainage, plantation de peupliers, comblement de mares, aménagement des berges de rivières...)

Le statut de cette espèce dans le département d'Eure-et-Loir est très précaire et elle n'a pas été revue dans 3 des 6 départements de la Région Centre.

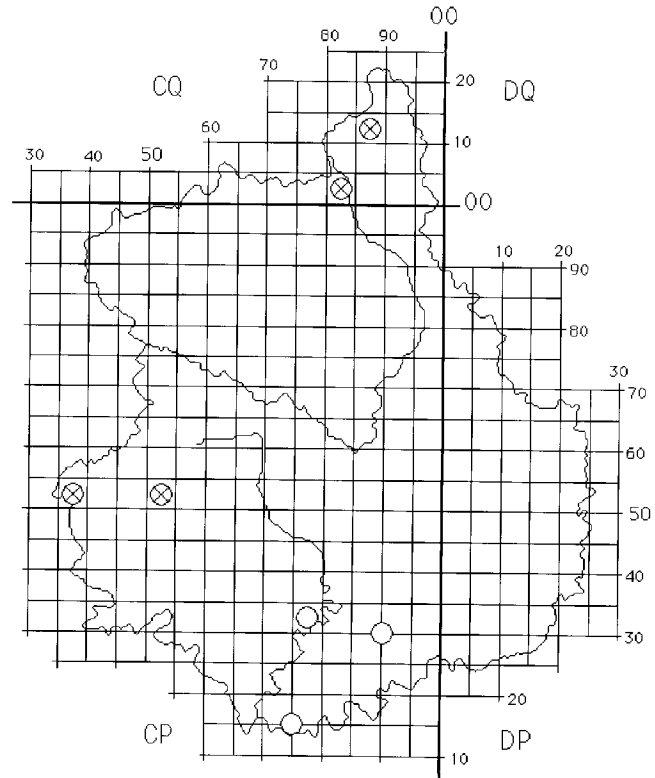


Carte 33 : Répartition de *Parnassia palustris* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

*Pedicularis palustris* L.- Scrophulariacées -  
(carte 34)

La Pédiculaire des marais est signalée assez rare (AR) par LEFÈVRE (1866) dans les prairies marécageuses (vallée de l'Eure, dans la région drouaise, environs de Nogent-Le-Rotrou, vallées de la Conie et de l'Aigre). Les herbiers renferment deux récoltes provenant de la Conie : herbier Hanquet (récolte de juin 1874) et herb. Soc. Dun. d'Arch. (mai 1865 à Dheury). Elle n'a pas été revue dans le département. La régression de cette espèce est générale dans l'ensemble de la plaine française.

Plus encore que la Parnassie des marais, elle semble être une espèce particulièrement sensible aux modifications qui ont été apportées aux biotopes humides qui lui étaient favorables et, pour l'ensemble de la Région Centre, elle n'a pas été revue dans 4 des 5 départements où elle était connue.



Carte 34 : Répartition de *Pedicularis palustris* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

*Pinguicula lusitanica* L. - Lentibulariacées -

DOUIN (1906) dans son Introduction aux Muscinées d'Eure-et-Loir, ouvrage qui englobe également une partie de la forêt de Rambouillet (Yvelines), signale la présence de la Grassette du Portugal, espèce subatlantique, dans les tourbières siliceuses sur sables du Perche et de Fontainebleau.

Malheureusement aucune station n'est précisée, et, en ce qui concerne l'Eure-et-Loir, cette espèce ne fait l'objet d'aucune autre mention.

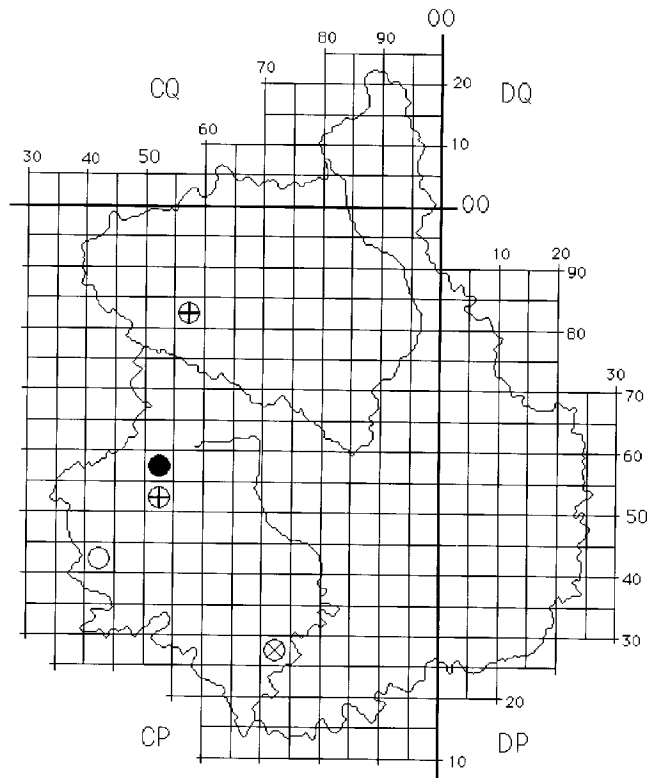
*Pinguicula vulgaris* L. - Lentibulariacées -  
(carte 35)

La Grassette commune est une petite plante carnivore, vivace, des sources et marécages tourbeux. Signalée très rare (RR) par LEFÈVRE (1866), avec 4 localités (Senonches, Saint-Denis-les-Ponts, Authon, Thiron), elle n'a été revue dans aucune de ces stations.

A l'heure actuelle, on ne connaît que quelques populations, à Frétigny, déjà signalées par GABRIEL (1876), toutes localisées au niveau des petites tourbières neutro-alkalines situées au pied de la cuesta cénomaniennes, à l'affleurement de la nappe des sables du Perche.

Cette espèce, assez commune en montagne, où elle est représentée par la variété *alpicola* (forme à grandes fleurs : 15 à 22 mm) a, par contre, fortement régressé dans l'ensemble de la plaine française (forme à petites fleurs : 10 à 15 mm).

La Grassette commune, qui n'a pas été revue en Région Centre dans 3 départements sur 6, est en situation très précaire en Eure-et-Loir.



Carte 35 : Répartition de *Pinguicula vulgaris* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

*Potentilla palustris* (L.) Scop. - Rosacées - (carte 36)

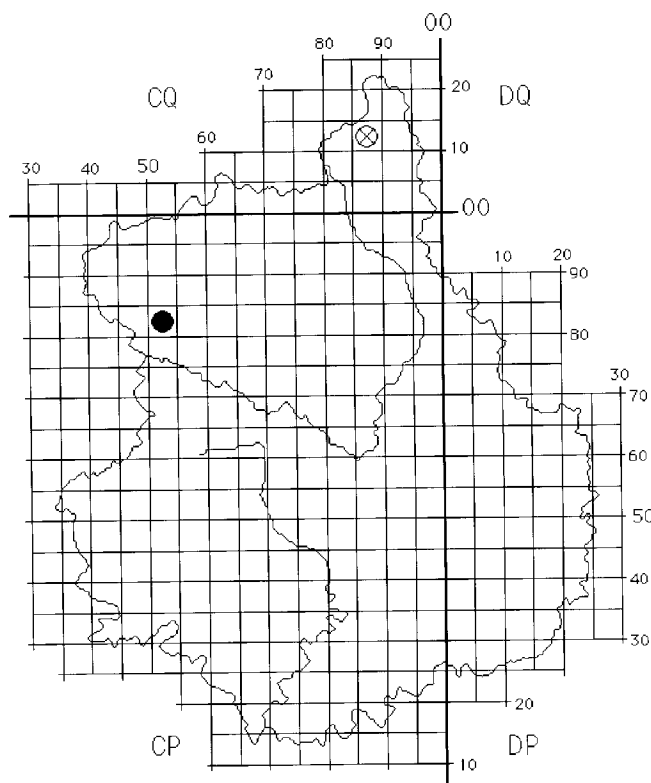
Le Comaret, *Potentilla* à pétales pourpre foncé, est une espèce acidiphile, circumboréale, des tourbières et des prairies marécageuses.

LEFÈVRE (1866) la note très rare (RR) avec seulement deux localités : Oulins et Tardais.

Elle n'a pas été revue à Oulins où le site potentiel est devenu une peupleraie. Par contre, à Tardais, elle est toujours présente en queue de l'étang où elle est localisée dans la frange entre l'eau libre et la saulaie.

Si l'espèce reste assez fréquente dans les massifs siliceux (Bretagne, Massif Central, des Alpes du Nord aux Ardennes), elle est en nette régression dans l'ensemble des plaines du Nord et du Centre de la France (DUPONT & al. 1990).

L'unique station d'Eure-et-Loir, qui est connue depuis plus d'un siècle, mérite d'être attentivement surveillée pour suivre son évolution.



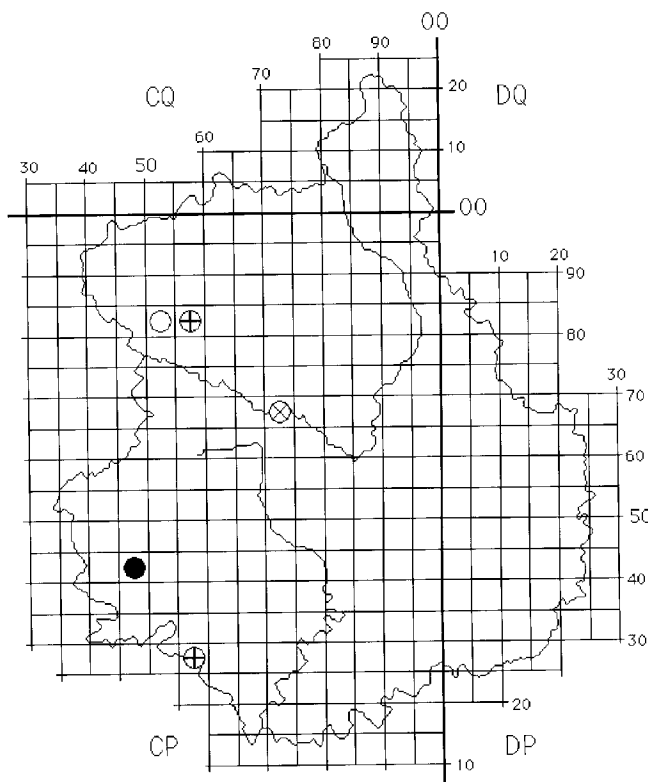
Carte 36 : Répartition de *Potentilla palustris* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

*Potentilla supina* L. - Rosacées - (carte 37)

La *Potentilla* couchée, espèce des grèves sableuses d'étangs et des lieux sablonneux humides, est signalée rare (R) par LEFÈVRE (1866) avec 3 localités (Blanville près de Courville-sur-Eure, Senonches et étang de Gallas, aujourd'hui disparu, près d'Arrou, à la limite du département).

Elle n'a été revue dans aucune de ces stations.

DOUIN (1906) la signale aux étangs de Miermaigne où, plus de 80 ans après, nous l'avons revue sur les berges. C'est la seule station connue à l'heure actuelle dans le département, où le statut de cette espèce sud-eurasiatique est devenu extrêmement précaire.



Carte 37 : Répartition de *Potentilla supina* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

*Pulsatilla vulgaris* Miller - Renonculacées - (carte 38)

L'Anémone Pulsatille est une belle plante vivace à grandes fleurs violettes et à longs fruits plumeux.

Espèce de l'Europe occidentale et centrale, on l'observe essentiellement dans les pelouses calcicoles thermophiles et les clairières des prés-bois.

Les stations signalées par LEFÈVRE (1866) sont toutes situées sur les coteaux crayeux de la vallée de l'Eure entre Maintenon et Anet.

COUDRAY (1867) signale l'espèce au sud du département, dans les pelouses du Mée sur les coteaux calcaires (calcaire de Beauce) de la vallée de l'Aigre.

L'herb. Soc. Dun. d'Arch. présente un échantillon venant du bois des Gâts (vallée du Loir entre Marboué et Châteaudun).

Actuellement, la Pulsatille est toujours présente dans les pelouses calcicoles de la vallée de l'Eure en aval de Maintenon et celles de la vallée de l'Aigre (J. Rebiffé comm. pers. 1980 ; JAMET 1992). Nous l'avons observée également :

- à Berchères-les-Pierres (anciennes carrières)
- à Bazoches-en-Dunois (pelouses calcicoles de la Conie).

Si la Pulsatille est présente dans 13 carrés U.T.M. 5x5 km, ceci représente, en fait, un nombre limité de stations, toutes de très faible superficie.

Avant la parution du décret de protection pour la Région Centre, cette espèce très attractive avait fait l'objet d'un arrêté préfectoral interdisant l'arrachage des parties souterraines, car l'une des causes de sa raréfaction dans le Bassin parisien est certainement le vandalisme horticole.

*Pyrola minor* L. - Pyrolacées - (carte 39)

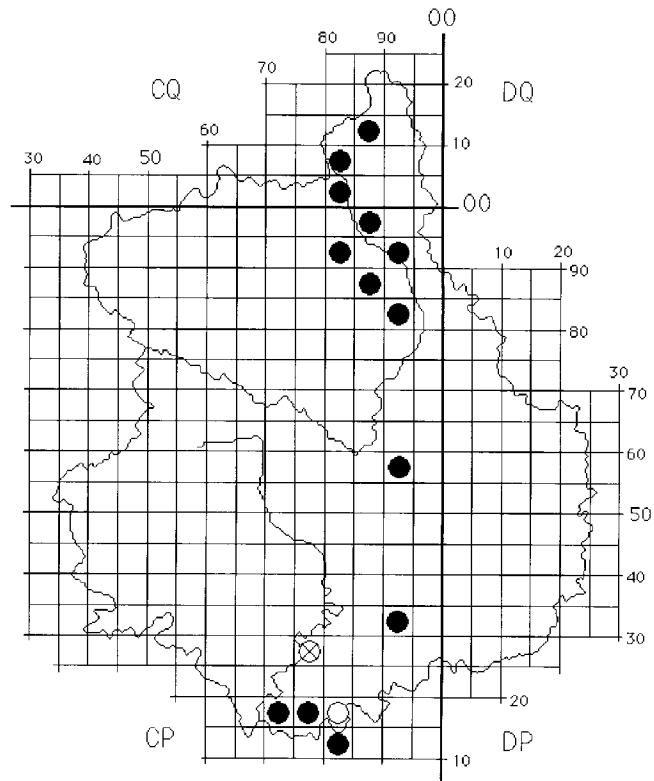
La Petite Pyrole est une espèce circumboréale des forêts et landes sèches acidiphiles, non signalée par Lefèvre dans le département au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Actuellement trois stations sont connues, toutes situées dans les massifs forestiers du Perche :

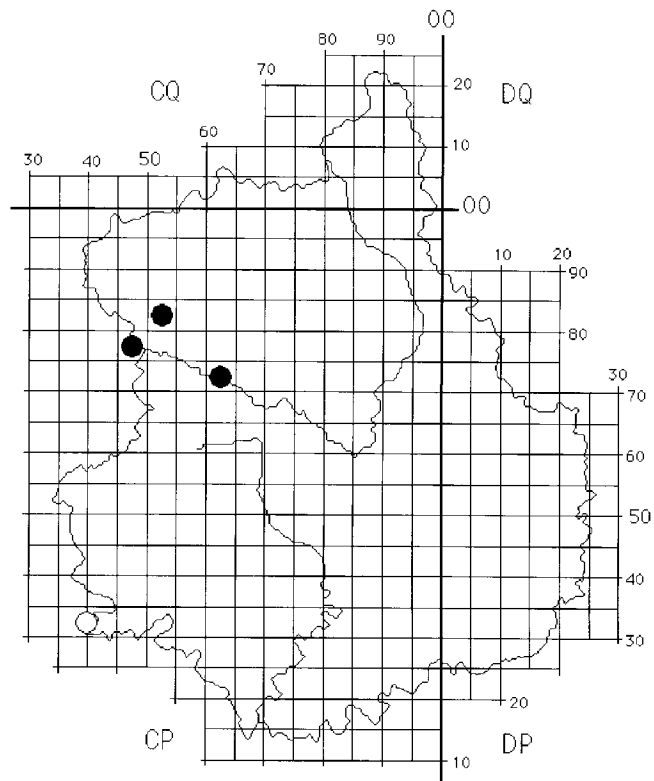
- bois de Pontgouin, près de la Livrée avec *Pyrola rotundifolia* dans une ancienne carrière en voie de reboisement par *Betula verrucosa*, sur sables du Perche ;
- en bordure de la forêt de Senonches près des Charmots ;
- en queue de l'étang de Tardais, dans la forêt domaniale de Senonches, en bordure des zones à Sphaignes.

LEMÉE (1937) signale sa présence, sans localisation, dans la forêt de Montmirail, dont une partie est située en Eure-et-Loir.

Dans tous les cas, il s'agit de petites populations, en situation précaire, méritant d'être surveillées.



Carte 38 : Répartition de *Pulsatilla vulgaris* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).



Carte 39 : Répartition de *Pyrola minor* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

*Ranunculus paludosus* Poiret - Renunculacées - (carte 40)

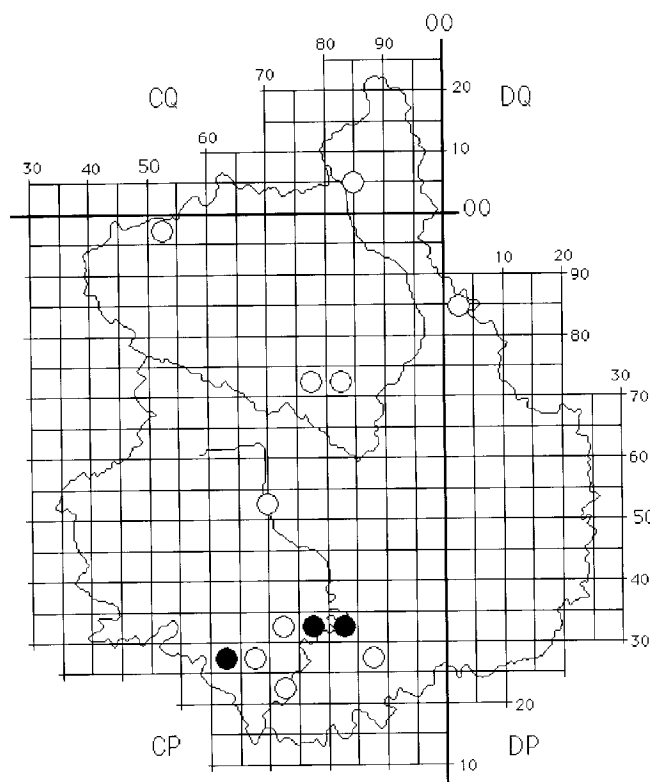
La Renoncule des marais est une méditerranéenne-atlantique à floraison précoce. Elle recherche les lieux sablonneux plus ou moins humides des prairies, bords de chemins et clairières des bois. Elle est signalée rare (R) par LEFÈVRE (1866), avec 11 citations réparties dans les arrondissements de Chartres, Dreux et Châteaudun.

Deux autres localisations sont données par les herbiers :

- la Sablonnière près de Châteaudun (herb. Soc. Dun. d'Arch., leg. Vuez)
- le Bois Raimbourg à Langey (Herbier Hanquet récolté en 1862).

Actuellement, sauf celle du Bois Raimbourg, aucune de ces stations n'a été revue. Par contre deux autres localisations nous sont connues, toutes deux dans des allées de bois (bois de Moléans et bois des Coudreaux).

Cette espèce, qui est en régression dans l'ensemble de la Région Centre, est, dans le département d'Eure-et-Loir, proche de sa limite nord de répartition.



Carte 40 : Répartition de *Ranunculus paludosus* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

*Samolus valerandi* L. - Primulacées - (carte 41)

La Samole de Valerand, ou Mouron d'eau, est une petite Primulacée à fleurs blanches des sols ruisselants marneux ou tourbeux.

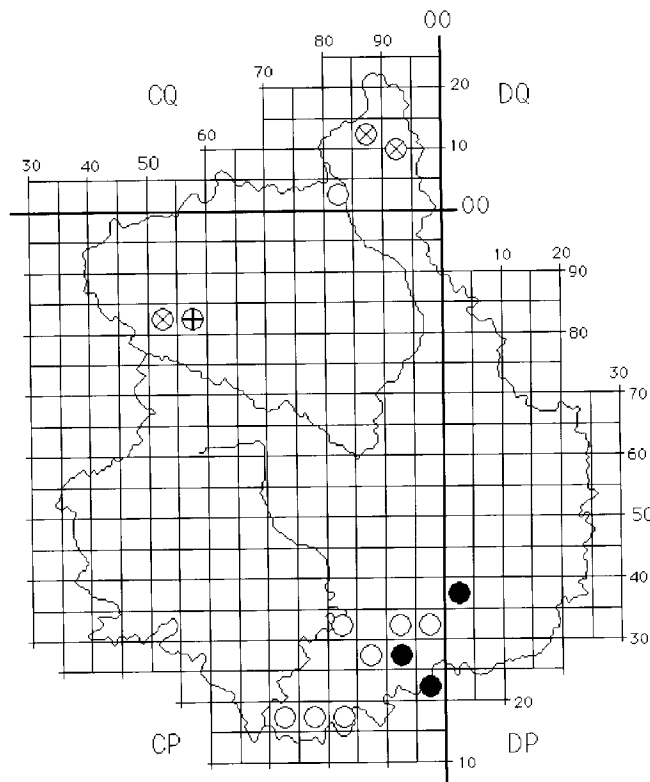
LEFÈVRE (1866) la signale comme rare (R) avec 9 localités dans le département.

Aucune des 5 localisations de l'arrondissement de Dreux n'a été revue.

Dans l'arrondissement de Châteaudun, il note 4 stations dans la vallée de l'Aigre et de la Conie. Trois spécimens venant des marais de la Conie sont également présents dans l'herbier Hanquet (récolte de 1874).

Elle est toujours présente dans la vallée de la Conie, où on la voit de manière épisodique dans les zones fangeuses ouvertes, ainsi que dans la vallée de l'Aigre où JAMET (1992) l'a observée "sur les assècs de la Canche".

Cette plante, caractéristique de milieux marécageux très spécifiques, est en nette régression dans le département.



Carte 41 : Répartition de *Samolus valerandi* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

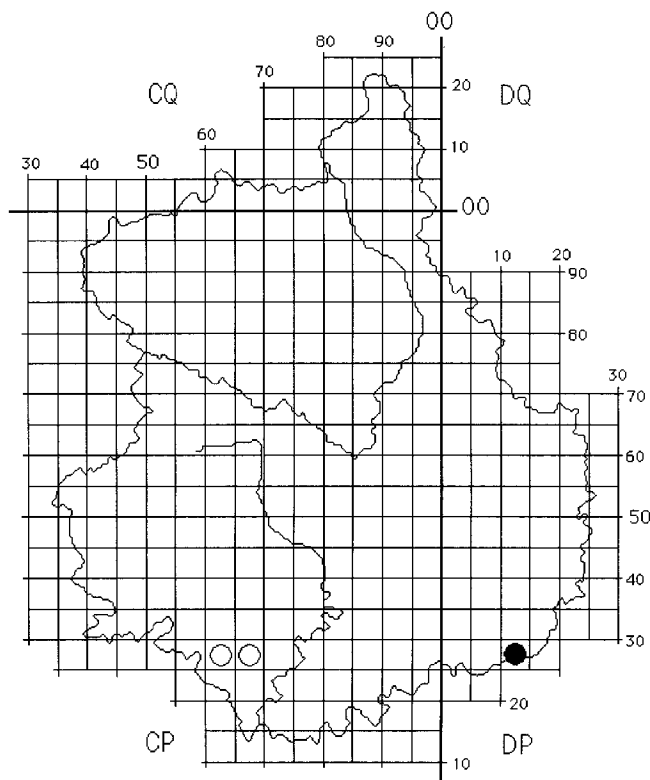
**Teucrium scordium L. - Labiées - (carte 42)**

La Germandrée des marais est une espèce médio-européenne des zones sablo-argileuses temporairement inondées.

Elle est notée très rare (RR) par LEFÈVRE (1866), avec une seule station (Lanneray). Dans l'herb. Soc. Dun. d'Arch., Vuez (récolte de 1866) la note abondante dans la vallée de l'Yerre et l'herbier Hanquet renferme un échantillon récolté dans cette vallée, au bois Raimbourg.

Nous ne l'y avons pas revue et elle ne nous est connue actuellement que dans la région de Poupry, dans un fossé de bord de route sur dépôts burdigaliens argilo-sableux (sables et argiles de l'Orléanais).

Cette espèce très rare est, en Eure-et-Loir, en situation très précaire.



Carte 42 : Répartition de *Teucrium scordium* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).

**Thalictrum flavum L. - Renonculacées - (carte 43)**

Le Pigamon jaune est une grande plante surtout présente en Eure-et-Loir, dans les prairies humides à grandes herbes (mégaphorbiaies).

LEFÈVRE (1866) le signalait très rare (RR) avec 2 localisations, non revues, au nord de Dreux (Oulins, Boncourt) et aux environs de Châteaudun.

Il a été vu en 1930 près de Senonches (comm. pers. de J. Rebiffé).

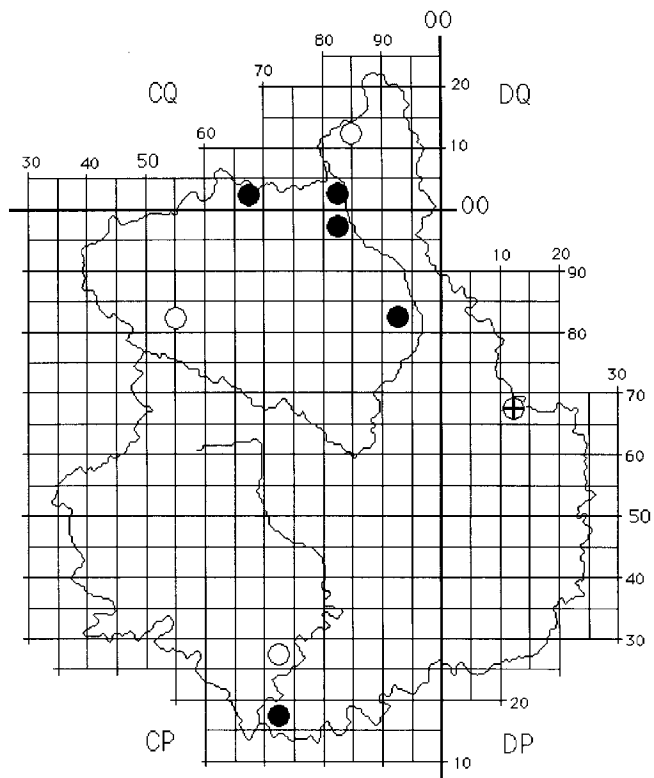
Actuellement, il nous est connu :

- de la vallée de l'Eure entre Dreux et Maintenon, soit dans des peupleraies à grandes herbes (Comteville), soit dans des marais reconstitués après exploitation de ballastières (Ecluzelles, Pierres)

- de la vallée de l'Avre, près de Nonancourt et de celle de l'Aigre, à Bouche d'Aigre, dans des prairies marécageuses à grandes herbes, inexploitées.

Lors de l'implantation du T.G.V. atlantique, le Pigamon jaune a été observé, sur le tracé même, en vallée de l'Aunay. Cette petite population a fait l'objet d'une transplantation dans des prairies marécageuses, un peu en amont, mais ce nouveau site a été malencontreusement détruit ultérieurement.

Si le nombre de stations connues est supérieur à celui de 1866, l'espèce reste rare et en situation précaire dans le département notamment à cause des profondes perturbations liées à l'exploitation des gravières dans les fonds de vallée et aux modifications des pratiques agricoles dans les zones humides.



Carte 43 : Répartition de *Thalictrum flavum* en Eure-et-Loir (UTM 5x5 km).



